



ÉVÉNEMENT
ÉCO-
RESPONSABLE

UN GUIDE PRATIQUE SUR LES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

Institutions, associations, entreprises, professionnels ou bénévoles, nous organisons des manifestations qui participent à la convivialité, à la dynamique du territoire et au lien social. Les événements, qu'ils soient petits ou grands, ont un réel impact sur l'environnement, dont nous n'avons pas toujours conscience.

Ce guide pratique, conçu par le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et l'association Éco-citoyennetés, avec la collaboration du Grand Narbonne, **aidera chaque organisateur à améliorer l'empreinte écologique de son événement**. Il donne des conseils pratiques, des adresses utiles, des idées pour éviter le gaspillage et fait appel au bon sens. Un outil pour avoir les bons réflexes et s'inscrire dans un processus d'amélioration continue.

MODE D'EMPLOI

Les fiches sont classées par thématiques :

1. LE CHOIX DU LIEU
2. LES TRANSPORTS
3. LES ACHATS RESPONSABLES
4. LES ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE
5. LA RESTAURATION
6. LES DÉCHETS
7. LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION

Chaque fiche se compose de quatre rubriques :



Passer à l'action

ou comment réduire l'impact environnemental de son événement.



Mesurer ses progrès

pour valoriser votre démarche et améliorer l'écoresponsabilité de votre événement d'une année à l'autre.



Sites utiles

de bonnes adresses pour organiser un événement écoresponsable.



Ils l'ont fait

des expériences réussies par des organisateurs partout en France.

À la fin du document, un questionnaire, organisé selon les mêmes thématiques, vous permettra de dresser un état des lieux de votre manifestation et d'identifier vos priorités.

1. LE CHOIX DU LIEU



Vous recherchez un lieu pour accueillir votre premier événement ?
Vous réfléchissez à un nouvel endroit pour un événement établi ?

Vous avez plusieurs possibilités ?
Comment choisir un site pour limiter l'impact de votre événement sur l'environnement ?



PASSER À L'ACTION

Privilégier un site :

- accessible à pied, à vélo et en transports en commun, afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre;
- qui ne présente pas de sensibilité écologique particulière et ne nécessite pas de modifications paysagères ou du milieu naturel;
- raccordé au réseau afin d'éviter le recours aux groupes électrogènes, énergivores et émetteurs de gaz à effet de serre;
- équipé, pour minimiser les achats et les transports d'équipement (scènes, audiovisuel, etc.), ou proche des lieux d'approvisionnement.



Faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) :

- vérifier l'accessibilité du site pour les PMR;
- sensibiliser les équipes (accueil, accompagnement, respect des places de parking, etc.);
- identifier une personne responsable de l'accompagnement des PMR;
- prévoir un aménagement du site adapté aux PMR (éviter les obstacles, installer des plates-formes surélevées, etc.);
- s'assurer que la signalétique soit visible et claire;
- informer les visiteurs des conditions d'accueil (espace réservé, nombre de places réservées disponibles, accompagnement possible, tarifs pour PMR et accompagnateurs) et des horaires d'activités;
- réaliser un handiplan du site montrant les niveaux d'accessibilité (facile, difficile, impossible).



ILS L'ONT FAIT !

Le mondial du vent à Leucate propose, en collaboration avec le Parc naturel régional, des animations liées au site naturel pour sensibiliser le public à la fragilité du site.

Le festival audois Bulles sonores utilise des plates-formes surélevées à partir desquelles les personnes à mobilité réduite peuvent apprécier pleinement les concerts.

Le Festival interceltique de Lorient partage son handiplan sur : lecollectifdesfestivals.org

2.

LES TRANSPORTS



Lors d'un événement, les déplacements représentent jusqu'à trois-quarts des gaz à effet de serre générés.

Comment réduire ces émissions et l'impact de nos événements sur le climat ?

Comment faciliter les transports collectifs, le covoiturage et les déplacements à pied et en vélo ?



PASSER À L'ACTION

En amont :

- inscrire sur le programme une phrase telle que : « Pensez à venir en train, bus, covoiturage, à pied ou en vélo » ;
- donner un maximum d'informations concernant les horaires de transports en commun et les sites de covoiturage ;
- inscrire l'événement sur une plateforme de covoiturage (voir sites utiles) ;
- minimiser les déplacements lors de l'organisation de l'événement (téléphone, visioconférences, etc.) ;
- si possible, négocier avec les sociétés de transport locales des horaires aménagés pour desservir votre événement.

Pendant l'événement :

- installer sur le site un ou plusieurs « points information transports » avec les horaires des trains, des navettes et des bus, les plans de lignes, etc.
- mettre à disposition un tableau où les visiteurs peuvent inscrire leurs demandes ou leurs propositions de covoiturage ;
- mettre en place des parkings (surveillés) pour les vélos ;
- mettre à disposition des vélos, trottinettes pour se déplacer sur le site (pour les bénévoles en particulier) ;
- mettre à disposition des navettes pour compléter l'offre de transports en commun
- mener une enquête lors de l'événement pour analyser les modes de transport utilisés par chacun.

Vous pouvez également proposer un tarif réduit (ou une consommation gratuite) pour les visiteurs qui peuvent présenter leur titre de transport.



2. LES TRANSPORTS



MESURER SES PROGRÈS

Pour évaluer les progrès réalisés, vous aurez besoin de connaître :

- les moyens mis en place pour faciliter les transports collectifs et le covoiturage ;
- les moyens mis en place pour faciliter les déplacements à pied et à vélo ;
- la fréquence et le taux de remplissage des navettes ;
- les mesures incitatives mises en place ;
- les quantités de gaz à effet de serre évitées par la mise à disposition de navettes.



SITES UTILES

Le Collectif des festivals de Bretagne publie une fiche pratique sur comment organiser les déplacements des publics :

lecollectifdesfestivals.org

Les lignes de transports en commun du territoire :

lio.laregion.fr

citibus.fr

services.legrandnarbonne.com

Les itinéraires cyclables du territoire

aude.fr

legrandnarbonne.com

ma-voie-verte.fr

Les aires de covoiturage du territoire :

airesdecovoituragedansl'audefr.roulezmalin.com

Quelques plates-formes gratuites de covoiturage sur Internet :

mobicoop.fr

roulezmalin.com



ILS L'ONT FAIT !

Le Collectif des festivals de Bretagne partage son expérience : mise à disposition de parkings vélos, billets combinant transport + festival, billets d'entrée comportant les informations de transport locales :

[Le parc à vélos au Rock'n Solex](#)

[Le billet combiné](#)

[Des informations transport sur le billet d'entrée au festival Mythos](#)



3. LES ACHATS RESPONSABLES



Les achats réalisés lors d'un événement ou de son organisation peuvent contribuer à une consommation superflue d'énergie et de ressources, et générer des quantités importantes de déchets et de gaz à effet de serre.

Comment éviter ce gaspillage ?

Comment réduire l'impact des achats liés à l'événement ?

Comment identifier les produits respectueux de l'environnement ?



PASSER À L'ACTION

Équipements, aménagements, stands et décoration :

- analyser les achats et les consommations de l'année précédente pour ajuster les besoins (fournitures et matériel technique, services, signalétique, etc.) ;
- préférer louer ou emprunter plutôt qu'acheter ;
- éviter l'usage des plastiques, piles, produits de décoration et d'entretien polluants ;
- privilégier les matériaux biodégradables, récupérés, réutilisables, recyclés, recyclables ;
- si les matériaux neufs sont inévitables, choisir une option labellisée (ex. : bois labellisé F.S.C.) ;

- sensibiliser le personnel aux choix écoresponsables ;
- communiquer sur vos choix et votre démarche.

Bien s'informer

Méfiez-vous des slogans tels que « bon pour la planète », « respecte l'environnement », « 100 % naturel », « propre »... sur les produits non labellisés.

Les produits labellisés apportent une garantie de qualité environnementale. Consultez le site de L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour vous repérer dans la jungle des labels existants : www.ademe.fr

Parmi les labels passés à la loupe : les écolabels NF Environnement et Écolabel européen garantissent que les impacts du produit ou du service sur l'environnement ont été minimisés tout en maintenant son niveau. Le label FSC garantit que le produit est issu de forêts exploitées de façon responsable.



Si les achats sont de la responsabilité des fournisseurs, précisez vos nouvelles priorités.

3. LES ACHATS RESPONSABLES



MESURER SES PROGRÈS

Pour évaluer les progrès réalisés, renseigner chaque année :

- l'évolution des pratiques en matière d'approvisionnement (emprunt, mutualisation, location, achat) ;
- l'évolution des besoins et les priorités établies en matière d'achats responsables ;
- les produits labellisés utilisés ;
- les actions entreprises pour sensibiliser le personnel ;
- l'évolution des pratiques en matière de produits promotionnels.

Pour aller plus loin

Explorer les recycleries et ressourceries du territoire :

Le Parchemin (Limoux)
leparchemin.org

Emmaüs (Narbonne et Carcassonne)
Emmaus_narbonne
emmaus-carcassonne.fr

Le Grenier (Carcassonne)
commerce-engage.com

MP2 Environnement
(Lézignan-Corbières)
www.mp2environnement.com

LE +

Chaque objet emprunté, récupéré ou réutilisé représente une économie.



Du côté des collectivités publiques

La prise en compte du développement durable est une obligation lors de la passation de marchés publics. Après avoir bien défini le besoin réel, vous pouvez insérer des clauses sociales ou environnementales dans vos achats.

Vous pouvez à cette occasion demander des labels ou leurs équivalents :

- écolabels officiels NF Environnement et écolabel européen ;
- écolabels reconnus Agriculture biologique, Nature et progrès, Energy star, F.S.C., etc.

Vous pouvez aussi introduire certaines exigences dans vos cahiers des charges : produits d'entretien respectueux de l'environnement, cagettes réutilisables, vaisselle lavable, etc.



ILS L'ONT FAIT !

En 2019, le Festival de Thau dans l'Hérault a souhaité faire évoluer la structure qui accueille ses stands, expositions et tables rondes. Cette transformation a impliqué un artiste plasticien, les jeunes du chantier participatif mis en place par la Mission locale d'insertion et le CCAS de Mèze, Emmaüs de Sète Frontignan et des partenaires privés du secteur de l'écoconstruction.

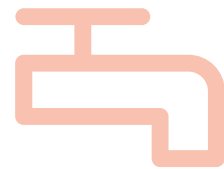
festivaldethau.fr

La ressourcerie du Parchemin fournit au festival des *Bulles sonores* un assortiment de canapés, fauteuils, tables basses... pour aménager le site du festival, en échange de soirées gratuites sur le festival pour le personnel en insertion.



4.

LES ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE



Notre surconsommation en eau et en énergie contribue à l'épuisement des ressources, au changement climatique et à la pollution.

Comment limiter les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions et préserver la ressource en eau ?



PASSER À L'ACTION

Pour réduire sa consommation d'énergie :

- choisir un site déjà raccordé au réseau afin d'éviter les groupes électrogènes, énergivores et émetteurs de gaz à effet de serre, et de surcroît bruyants ;
- éteindre les équipements et l'éclairage quand ils ne sont pas utilisés ;
- privilégier les LED ou ampoules à basse consommation (jusqu'à 70 % d'économies d'énergie possible en comparaison de l'utilisation de spots halogènes) et les projecteurs économes ;
- comparer vos consommations d'énergie d'une année sur l'autre et identifier les causes de toute fluctuation importante ;

- identifier les postes les plus consommateurs ;
- installer des interrupteurs sur chaque stand et un interrupteur général pour contrôler la consommation ;
- gérer le son pour économiser l'énergie (et éviter les conflits avec les riverains !) ;
- consulter les étiquettes indiquant la consommation d'énergie de l'appareil lors de nouveaux achats.

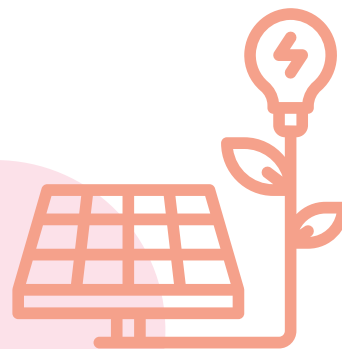
Si ces actions relèvent de la responsabilité de vos fournisseurs ou des gestionnaires du site, précisez vos nouvelles priorités et impliquez-les dans la démarche.



Pour préserver la ressource en eau :

- nommer un(e) référent(e) eau-énergie, installer des compteurs affectés à l'événement ;
- mesurer et comparer les consommations d'eau d'une année sur l'autre et identifier les causes de toute fluctuation importante ;
- utiliser des boutons-poussoir, aérateurs, réducteurs de débit sur les robinets, des doubles chasses d'eau, etc.
- veiller aux fuites et autres dysfonctionnements ;
- tester les toilettes sèches si vous avez une solution de compostage des effluents (la plupart des fournisseurs les prennent en charge). Indiquer leur emplacement et expliquer leur fonctionnement.

4. LES ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE



MESURER SES PROGRÈS

Pour évaluer les progrès réalisés :

- mesurer et comparer les consommations d'une année à l'autre (pour l'eau, prendre en compte le réseau et l'achat de bouteilles, pour l'énergie prendre en compte le réseau et le diesel utilisé pour les groupes électrogènes) ;
- calculer les économies d'énergie et d'eau réalisées à la suite des actions entreprises ;
- noter le nombre de groupes électrogènes ;
- noter le nombre de toilettes chimiques, toilettes sèches et toilettes raccordées au réseau.

LE +

Chaque litre d'eau, chaque kilowattheure évité permet de réaliser des économies.



SITES UTILES

Tous les aspects de la maîtrise de l'énergie sont détaillés dans le guide :

[Le guide de l'énergie maîtrisée](#)

Pour aller plus loin

Pourquoi ne pas envisager l'utilisation d'énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques, groupes électrogènes solaires, etc. ?

Si vous êtes propriétaire ou locataire du lieu, ou si votre événement a lieu à l'extérieur, vous pouvez choisir un fournisseur d'énergies renouvelables. Le surcoût pourra être compensé par vos efforts pour réduire votre consommation.

Le Collectif des festivals vous guide dans cette démarche :

[Choisir un fournisseur d'énergie renouvelable pour son festival](#)



ILS L'ONT FAIT !

Nassim de l'association Mimix est un DJ à énergie solaire :
nassim-dj.com

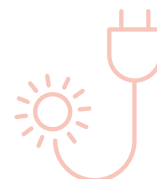
La Communauté de communes La Domitienne (Hérault) a décidé en 2019 de s'approvisionner en électricité 100 % renouvelable pour son festival *InvitationS* :
languedoc.enercoop.fr

La foire agricole d'Espezel et le festival *Bulles sonores* utilisent des toilettes sèches et économisent ainsi entre 3 et 9 litres d'eau par visite. Si l'on estime que chaque visiteur des *Bulles sonores* a utilisé les toilettes une fois lors du dernier festival, c'est un minimum de 48 000 litres d'eau qui a été économisé.

Du côté des événements sportifs, le **Trail de Fontfroide** utilise des toilettes sèches.

Pensez également à utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement, de préférence labellisés, pour préserver la qualité de l'eau.

Communiquez vos initiatives pour réduire vos consommations d'eau et d'énergie.



5.

LA RESTAURATION



Notre alimentation représente un tiers de nos émissions de gaz à effet de serre. Kilomètres parcourus par nos aliments, pesticides, gaz à effet de serre... toutes étapes confondues, l'impact environnemental de notre assiette est démesuré.

Comment minimiser l'impact de la restauration de votre événement ?

Comment s'y prendre pour proposer une restauration locale et de qualité ? Pour minimiser les déchets, le gaspillage et les emballages ?



PASSER À L'ACTION

Au menu

Il n'est pas toujours nécessaire d'installer une restauration sur place, surtout si l'événement a lieu en centre-ville. Il est possible par exemple d'envisager un partenariat avec les restaurateurs des alentours qui seront ravis d'accueillir cette clientèle supplémentaire.

Si une restauration sur place est nécessaire, que vous gériez vous-mêmes la restauration ou que vous fassiez appel à des prestataires externes, vous pouvez dans les deux cas privilégier :

- des produits de saison, locaux, frais, bio ;
- des produits peu emballés, en vrac ;
- des boissons locales (vins, apéritifs, bières, limonades à l'ancienne, jus de fruits, sirops, etc.) ou issues du commerce équitable (café, thé, chocolat, etc.).

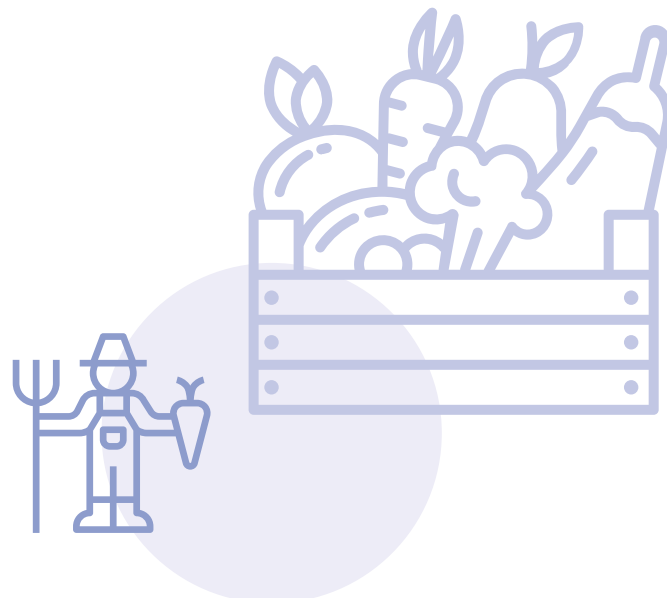
Si ces choix sont de la responsabilité des fournisseurs, précisez-leur vos priorités.

N'oubliez pas de :

- veiller à ce que l'offre en restauration inclue une option sans viande pour ceux qui le souhaitent ;
- mettre en valeur les points d'eau pour les visiteurs qui préfèrent ne pas acheter d'eau minérale en bouteille ;
- communiquer sur la qualité de la restauration proposée (origine des produits, labels, ingrédients, etc.).



5. LA RESTAURATION



PASSER À L'ACTION

Limiter le gaspillage alimentaire

- aider les restaurateurs à prévoir au plus près le nombre de repas ;
- proposer des assiettes petite faim, grande faim, enfant, ou ajuster les quantités à la demande ;
- pratiquer le doggy bag (les convives peuvent emporter les restes de leur repas) et l'afficher.

Les ingrédients non utilisés et les repas non servis peuvent être valorisés :

- en organisant un repas pour finir les restes ;
- en partageant les restes entre bénévoles.

La vaisselle

Voir fiche suivante « Les déchets ».

Notre expérience montre qu'il y a moins de gaspillage quand la restauration est préparée à partir de produits de proximité, à condition que cette proximité soit affichée.



MESURER SES PROGRÈS

Pour évaluer les progrès réalisés, vous aurez besoin de connaître l'évolution :

- du nombre de stands proposant majoritairement des produits frais, locaux, de saison ;
- du nombre de stands proposant une alimentation bio ;
- du nombre de stands proposant une alternative « sans viande » ;
- des quantités de restes et de déchets alimentaires ;
- du nombre de stands utilisant une vaisselle lavable ;
- ainsi que le nombre de points d'eau potable et leur visibilité.



ILS L'ONT FAIT !

Le *Festival des Saveurs de Quillan*, *Prom'Aude* et la foire agricole d'Espezel proposent des produits de restauration et de dégustation majoritairement, voire exclusivement, issus de la production locale.

Prom'Aude et la foire d'Espezel mettent à disposition des points d'eau potable où les visiteurs peuvent remplir leurs gourdes et leurs bouteilles. Ces points d'eau sont indiqués sur les plans du site.



SITES ET RESSOURCES UTILES

Pour vous fournir en produits bio :

bio-aude.com

Pour acheter local :

aude.fr

produits_locaux_grand_Narbonne

Pour sensibiliser à la question du gaspillage alimentaire :

Vidéo « [Agathe la patate](#) »

Pour réduire le gaspillage alimentaire de votre événement :

lecollectifdesfestivals.org

6. LES DÉCHETS



Selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), un événement de 5000 personnes génère en moyenne 2,5 tonnes de déchets !

En amont de l'événement, quels sont les déchets à éviter ?

En aval, comment les gérer au mieux et valoriser les déchets qu'il n'a pas été possible de supprimer ?



PASSER À L'ACTION

La vaisselle

La loi change et le plastique à usage unique sera bientôt interdit. La vaisselle utilisée est donc soit lavable et réutilisable, soit biodégradable et compostable. Pensez à rappeler cette évolution dans votre cahier des charges.

Pour les alternatives :

- utiliser de préférence une vaisselle réutilisable, qui peut être empruntée, louée ou achetée auprès des ressourceries du territoire (Emmaüs, Parchemin, Marchepied, etc.) ou

d'initiatives comme ElementTERRE (31), Ecocup (66) et Soli service Narbonne ;

- si l'emploi d'une vaisselle réutilisable n'est pas possible, utiliser une vaisselle certifiée biodégradable (norme NF EN 13432). Attention : il faudra alors négocier avec la collectivité responsable un tri séparé de ces déchets, qui doivent être broyés pour se décomposer.

Sans solutions de broyage et de compostage, cette vaisselle biodégradable finit aux déchets ultimes. Même compostée, la vaisselle biodégradable reste un objet jetable !

Il est possible de proposer les couverts biodégradables en libre-service plutôt que préemballés. Ainsi le public prend seulement ce dont il a besoin.

BIEN S'INFORMER

Le PLA (acide polylactique) est un bioplastique fabriqué à partir d'amidon de maïs ou de pomme de terre, ou d'éthanol de canne à sucre ou de betterave. Il sert entre autres à la fabrication de gobelets et de couverts jetables. Il se dégrade uniquement s'il est composté. Abandonné dans la nature, il ne se décompose que très lentement. Il ne se dégrade pas dans les océans car il n'y a pas les conditions nécessaires à sa décomposition. Pour être recyclé, il doit faire l'objet d'un tri séparé.

Temps de dégradation du PLA

Conditions	Temps de décomposition
Compost industriel	47 jours
Compost domestique	2 mois
Dans la nature	4 ans
Dans les mers, les océans	Jamais

6. LES DÉCHETS

PASSER À L'ACTION

Limiter le gaspillage alimentaire

Voir fiche « Restauration ».

Les mégots

Les filtres de cigarette sont faits d'acétate de cellulose. Cette fibre plastique met 15 ans à se fragmenter en microparticules qui ne disparaîtront jamais. 66 % des mégots finissent dans la nature, les cours d'eau et les mers.

Alors, n'oubliez pas d'installer des cendriers collectifs en nombre suffisant et à des endroits stratégiques – buvettes, entrées, réception, toilettes... – et proposez des cendriers de poche.

Les emballages

Un emballage évité vaut mieux qu'un emballage recyclé. Pour réduire les emballages :

- proposer des points d'eau potable ou fontaine à eau ;
- favoriser les fûts et la vente au verre plutôt que les canettes ;
- favoriser les produits alimentaires en vrac, éviter les portions individuelles (sel, mayonnaise, etc.).

Trier et valoriser les déchets

Une gestion efficace des déchets exige une bonne organisation en amont de l'événement et un dialogue continu avec les collectivités responsables de la collecte et de la gestion :

LE +

La location et le lavage de gobelets et de vaisselle réutilisables procurent de l'activité et de l'emploi, souvent pour des personnes en insertion.



- identifier les pratiques de collecte de la collectivité qui gère les déchets de la manifestation ;
- organiser un système de tri compréhensible par tous : poubelles et bacs en nombre suffisant et bien situés – code couleur qui correspond aux habitudes de tri du territoire – ramassage régulier des poubelles ;
- utiliser une signalétique claire, simple et compréhensible par tous ;
- explorer la possibilité de prestataires privés si votre collectivité ne propose pas certains services (par exemple la collecte, le broyage et le compostage des bio-déchets).

Pour mieux sensibiliser le public, pensez à :

- former et sensibiliser vos équipes (organisateur, bénévoles, etc.) ;
- nommer un(e) référent(e) « déchets » ;
- constituer des « brigades vertes » pour accompagner le public autour des points de tri ;
- concevoir des outils clairs et accessibles, des panneaux par exemple, pour expliquer votre approche.



MESURER SES PROGRÈS

Pour évaluer les progrès réalisés, vous aurez besoin de préciser :

- le nombre de poubelles, bacs, ramassages ;
- s'il existe un(e) référent(e) déchets ;
- s'il existe des brigades vertes pour accompagner le public autour des espaces de tri ;
- le niveau de qualité du tri ;
- si une collecte séparée des déchets compostables a été mise en place ;
- les quantités de déchets collectées (ultimes, recyclables, compostables).

SITES ET RESSOURCES UTILES

Mon événement Zéro Waste

zerowastefrance.org

Guide des écoévénements (Pays Cœur d'Hérault)

coeur-herault.fr

Réduire le gaspillage alimentaire de mon festival

lecollectifdesfestivals.org

Améliorer le taux de retour des gobelets consignés

lecollectifdesfestivals.org

Outils de sensibilisation

[Vidéo Agathe la patate](#)

[Plaquette Un événement sans plastique jetable, c'est faisable](#)

Les bonnes adresses

SOLI SERVICE location et lavage de gobelets réutilisables :

9 bd Condorcet, 11100 Narbonne

Tél. 04 68 41 43 97

Mail : info@soliservice.fr

legrandnarbonne.com

soliservice.fr

GRAND NARBONNE gestion des déchets et ambassadeurs du tri

Tél. 04 68 58 14 58.

legrandnarbonne.com

Le Parchemin de Limoux met en place un service de prêt et de lavage de vaisselle qui sera opérationnel en 2020. 17-19 Av. de Catalogne, 11300 Limoux
Tél. 04 68 31 49 25



ILS L'ONT FAIT !

Prom'Aude, le Festival des Saveurs et les Open Games ont interdit dès 2019 l'utilisation de la vaisselle en plastique jetable.

Le département de l'Ariège a fait le choix de s'équiper du « Lav Ariège », un lave-vaisselle de verres en plastique mobile qu'il met gratuitement à disposition des organisateurs d'événements du département.

La ressourcerie du Parchemin de Limoux met en place un service de prêt et de lavage d'assiettes, couverts et gobelets réutilisables.

La foire bio de Couiza stipule l'utilisation d'une vaisselle lavable et réutilisable.

7.

LA COMMUNICATION

ET LA SENSIBILISATION



Une communication peu réfléchie peut entraîner du gaspillage d'énergie, de papier, etc.

Comment éviter ce gaspillage tout en communiquant efficacement sur votre événement ?

Comment impliquer l'ensemble de votre équipe - organisateurs, personnels techniques, bénévoles, fournisseurs - dans votre démarche écoresponsable afin qu'elle perdure ?
Comment impliquer le public dans cette démarche ?



PASSER À L'ACTION

Réduire l'impact environnemental de la communication :

- concevoir, imprimer en recto verso ;
- choisir un format standard afin d'éviter les chutes de papier ;
- optimiser la mise en page (marges, interlignes, etc.) pour économiser le papier ;
- limiter les aplats de couleur (fonds colorés), très consommateurs d'encre ;
- utiliser un papier recyclé et des encres végétales ;
- choisir un grammage approprié ;
- réaliser chaque année un suivi des quantités imprimées et diffusées pour bien évaluer les besoins en communication et cibler au plus juste la distribution ;
- organiser la diffusion de façon à réduire au maximum vos déplacements : bien concevoir le parcours, utiliser le vélo en ville, profiter de déplacements déjà prévus. Privilégier les endroits passants : gares, abris de bus, lieux d'affichage libre autorisés, commerces, réseaux touristiques et culturels ;
- favoriser les imprimeurs locaux ;
- concevoir une signalétique intemporelle (ex. : banderoles sans date), réutilisable et pérenne ;
- veiller à favoriser une diffusion raisonnée des produits promotionnels, voire s'en passer entièrement.

Faire de votre événement un véritable espace de sensibilisation :

- organiser des temps de sensibilisation dédiés à vos équipes, bénévoles, partenaires, personnels techniques, etc. ;
- communiquer auprès des médias en présentant la démarche écoresponsable dans votre dossier de presse ;
- indiquer sur les flyers, les affiches, le programme, le site Internet, les réseaux sociaux... que l'événement est engagé dans une démarche écoresponsable ;
- afficher les gestes écoresponsables que le public peut adopter ;
- proposer des activités de sensibilisation (débat, ateliers, animations, jeux, expositions, etc.) en partenariat avec les associations locales.

7. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION



MESURER SES PROGRÈS

Pour évaluer les progrès réalisés, vous aurez besoin de :

- renseigner l'évolution du nombre de supports imprimés et diffusés ;
- renseigner l'évolution du nombre de visites sur le site Internet ;
- renseigner les choix d'encre, papier et grammage ;
- recenser les différents supports de sensibilisation produits ;
- renseigner le nombre de personnes qui ont participé à des actions de formation et de sensibilisation.



SITES ET RESSOURCES UTILES

Imprimeurs locaux :

imprimeur.annuairefrancais.fr

Imprimeurs labellisés Imprim'Vert :

imprimvert.fr

Fiche pratique sur la communication écoresponsable :

lecollectifdesfestivals.org

Informations sur l'impact environnemental du numérique :

lecollectifdesfestivals.org

Formations à destination des organisateurs d'événements et de leurs équipes :

elemen-terre.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un papier 100 % recyclé utilise six fois moins d'eau et trois fois moins d'énergie que la fabrication de papier à partir de fibres vierges.

ATTENTION :

la communication dématérialisée peut elle aussi être source de gaspillage.

Pour la version en ligne, veiller à une mise en page permettant de lire à l'écran afin d'éviter les impressions (exemple : faire tenir toutes les informations en une page écran) ou proposer une option "format impression" avec une mise en page spécifique pour limiter la consommation d'encre et de papier.



LE LABEL IMPRIM'VERT

Les imprimeurs labellisés Imprim'Vert® s'engagent à traiter leurs déchets toxiques dans les filières spécialisées.

Sont garantis :

- la sécurisation des stockages de produits dangereux afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle ;
- l'exclusion des produits toxiques (étiquetés avec une tête de mort) des ateliers ;
- la sensibilisation des salariés et de la clientèle.

Le label Imprim'Vert ne garantit pas l'utilisation d'encre végétale et de papier recyclé, n'hésitez pas à en faire la demande à votre imprimeur.



ILS L'ONT FAIT !

Les organisateurs des foires d'Espezel et l'Agriculture en Fête des Vignobles Cap Leucate utilisent un papier 100 % recyclé pour leur communication papier.

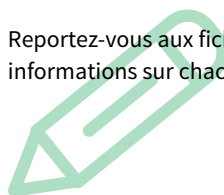
Le succès d'une démarche écoresponsable repose sur l'implication du plus grand nombre d'acteurs possible. La coordonnatrice, des représentants des bénévoles et du personnel technique de Prom'Aude ont participé à une formation : « comment intégrer une démarche écoresponsable à l'organisation de son événements ».

La commune de Narbonne intègre au festival de cerfs-volants Les Natur'Ailes un forum du développement durable ainsi qu'un marché des producteurs et de l'artisanat.

ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE : MON ÉTAT DES LIEUX

Répondez aux questions posées par OUI / NON ou bien « Non concerné » si la question ne se pose pas sur votre événement. Le nombre de « NON » par thématique vous indique vos axes d'amélioration et vous permet d'identifier vos priorités.

Reportez-vous aux fiches pour découvrir des conseils et des informations sur chacune des thématiques.



LE CHOIX DU LIEU	OUI	NON	NON CONCERNÉ
Vous êtes-vous renseigné sur le site et sa sensibilité écologique ?			
Le lieu est-il proche des transports en commun ?			
Le lieu est-il accessible à pied ou en vélo ?			
Le lieu est-il raccordé au réseau ?			
Avez-vous réfléchi à l'accueil des personnes en situation de handicap ?			

LES TRANSPORTS	OUI	NON	NON CONCERNÉ
Facilitez-vous les transports en commun ?			
Facilitez-vous le covoiturage ?			
Proposez-vous des navettes complémentaires aux transports en commun ?			
Proposez-vous des parkings réservés aux vélos ?			
Proposez-vous des parkings réservés au covoiturage ?			
Proposez-vous des conditions avantageuses pour le public utilisant ces modes de transport ?			

LES ACHATS RESPONSABLES	OUI	NON	NON CONCERNÉ
Avez-vous bien cerné vos besoins pour éviter le gaspillage ?			
Avez-vous analysé vos achats de l'année précédente ?			
Évitez-vous d'acheter des produits neufs quand des produits récupérés ou de seconde main sont utilisables ?			
Évitez-vous les matériaux non biodégradables (le plastique en particulier) ?			
Avez-vous intégré des critères environnementaux dans les clauses d'achat ?			
Avez-vous sensibilisé vos équipes aux achats responsables et à votre démarche ?			
Avez-vous identifié des produits et des prestataires respectueux de l'environnement ?			

LES ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE	OUI	NON	NON CONCERNÉ
Avez-vous mis en place des pratiques permettant d'économiser l'énergie ?			
Calculez-vous et surveillez-vous votre consommation d'énergie ?			
Calculez-vous et surveillez-vous votre consommation d'eau ?			
Utilisez-vous des toilettes sèches ?			
Utilisez-vous des énergies renouvelables ?			

LA RESTAURATION	OUI	NON	NON CONCERNÉ
Votre cahier des charges préconise-t-il de favoriser les produits locaux et de saison ?			
Le public a-t-il l'opportunité de manger un repas bio ?			
Le public a-t-il l'opportunité de manger un repas sans viande ?			
Au moins 50 % des boissons sont-elles d'origine locale (moins de 100 kilomètres) ?			
Avez-vous pris des mesures pour limiter le gaspillage alimentaire ?			
Votre cahier des charges stipule-t-il la pratique du doggy bag ?			

LES DÉCHETS	OUI	NON	NON CONCERNÉ
Votre cahier des charges interdit-il la vaisselle jetable en plastique ?			
Votre système de tri permet-il de collecter la vaisselle compostable séparément ?			
Proposez-vous des cendriers collectifs aux endroits appropriés ?			
Proposez-vous des points d'eau et fontaines à eau ?			
Collectez-vous les cartons des exposants ?			
Avez-vous un(e) référente « déchets » ?			
Êtes-vous satisfaits de la qualité du tri sur votre événement ?			
Avez-vous prévu un nettoyage du site ?			

LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION	OUI	NON	NON CONCERNÉ
Utilisez-vous du papier recyclé ?			
Pratiquez-vous une conception et une impression responsables (limiter les aplats de couleurs, pas d'effets spéciaux, etc.) ?			
Réalisez-vous un suivi de votre diffusion pour ajuster le nombre d'exemplaires imprimés d'une année sur l'autre ?			
Utilisez-vous une signalétique écoconçue et réutilisable ?			
Pouvez-vous vous passer de goodies ?			
Communiquez-vous sur votre démarche écoresponsable ?			
Proposez-vous des temps de formation et de sensibilisation à vos équipes ?			
Impliquez-vous l'ensemble des acteurs (salariés, bénévoles, techniciens, administrateurs, etc.) dans votre démarche ?			
Sensibilisez-vous le public à la démarche, à l'environnement et au développement durable à travers des interventions, des débats, des animations, des conférences ?			





PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE

1 rue Jean Cocteau - 11130 Sigean

T. 04 68 42 23 70

info@pnrm.fr

parc-naturel-narbonnaise.fr

ASSOCIATION ÉCO-CITOYENNETÉS

7 rue du Cougaing - 11300 Limoux

T. 07 89 58 69 59

eco-citoyennetes@orange.fr

eco-citoyennetes.fr

LE GRAND NARBONNE

12 bd Frédéric Mistral - 11100 Narbonne

T. 04 68 58 14 58

legrandnarbonne.com

Ce guide pratique a été réalisé avec le soutien de :



Le Parc naturel régional de la Narbonnaise reçoit le soutien de :

